Jean Fauconnier

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1648

Né à Limoges (Hte Vienne), le 1630

Mort à Aubervilliers (Seine), le 21 octobre 1690

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir : Bicaïs, T. I, p. 512.

Adry, T. II, p 182.

Moréri : supplément de 1732.

Richard Simon : avis important à M. Arnauld, p. 3.

Cloyseault : Ménologe, p. 194-197.

Bonardi, p. 321

Arnauld : Réfutation de la grâce générale, T. II, p. 320.

Bougerel : T. I. p. 345.

Le Père Jean Fauconnier (sic)

M.M. 607, 2e catalogue, N 390 =

Jean Fauconnier, de Limoges, entré à Lyon en 1648, prêtre en 1650, mort en 1690

Listes des assemblées =

1654 Rumilly act.
1658 Riom
1661 Troyes collège
1663 Paris S. Honoré
1666 S. Magloire
1669 Riom
1672 Clermont
1675 N.D. des Ardilliers de Saumur
1678 N.D. des Vertus
1681 "
1684 "
1687 "
1690 "

Nécrologe =

le P. Jean Fauconnier mort à N.D des Vertus le 21 oct. 1690.

Voir = Batterel, t. III p. 422-426 notice -
t. IV p. 275, 365 -
Cloyseault, Ménologe, p. 194 -
Bicaïs, t. I p. 662 -
Bougerel, t. I, p. 345 -
Adry, t. II, p. 182 -
t. VI, p. 116 -
Bonnardy, p. 321 -

Le Père Jean Fauconnier

Bicais = L'Oratoire de France = { Copie de la Bibl. Nle T. I, p. 512.
Mss. d'Aix, T. I, p. 662.

Le P. Jean Fauconnier, de Limoges, fut reçu à l'Institution de Lyon en 1648, étant alors âgé de 18 ans. Il s'appliqua particulièrement à l'étude de la théologie et y devint si habile qu'il l'enseigna avec beaucoup de réputation, pendant 25 ans, à Nantes, à Saumur, à St Magloire. Sa piété et son érudition le lièrent d'amitié avec les plus célèbres théologiens de son temps. M. Arnaud, qui était du nombre, parle de lui avec éloge dans une de ses lettres. Lorsque ce savant théologien cessa d'enseigner, il se retira à N.D. des Vertus et y termina sa carrière le 21 octobre 1690.

Il a laissé un Traité de la grâce, manuscrit, en 3 volumes in fº. Cet ouvrage, où le système du P. Thomassin sur la grâce se trouve réfuté, est, dit-on, solidement écrit et fait beaucoup d'honneur aux lumières de l'orateur qui y a recueilli avec le plus grand soin les témoignages de l'antiquité en faveur de la grâce efficace par elle-même.

Le dit traité était déjà sous la presse, quand M. de Harlay, archevêque de Paris, en étant informé, demanda qu'on le lui remît pour le faire examiner et imprimer publiquement, avec privilège, si les réviseurs thomistes, par les mains desquels il s'engageait à le faire passer, n'y trouvaient que le pur thomisme.

Mais le mss avait été confié au P. Quesnel pour le faire imprimer en Flandres où il était alors. Harlay le sut et la faction moliniste en redoutait tant la publication que quand le roi se fut rendu maître de Mons en 1691, un de ses premiers soins fut d'ordonner à M. de Louvois de faire faire une exacte recherche chez les Pères de l'Oratoire de cette ville pour avoir le dit manuscrit qu'on ne trouva point parce que Quesnel l'avait emporté à Bruxelles. Il passa depuis entre les mains de M. Petitpied &....

L'auteur était un homme fort simple dans ses manières, grand amateur du silence et de la retraite, fort studieux, profond et consommé dans les sciences ecclésiastiques. Il avait assisté à diverses assemblées de l'Oratoire, où il s'était distingué par un grand zèle pour le rétablissement de la discipline du corps.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire = (Bibl. Nle fonds fr. 25.682) T. II, p. 182.

Jean Fauconnier, né à Limoges, fut reçu à l'Institution de Lyon en 1648, ordonné prêtre en 1655 et mourut à N.D. des Vertus le 21 octobre 1690, âgé d'environ 60 ans.

C'était un homme simple dans ses manières, amateur du silence et de la retraite, consommé dans les sciences ecclésiastiques. Il enseigna la théologie pendant plus de 25 ans, à Nantes, Saumur, S. Magloire, la maison de Paris.

En 1677, demeurant aux Vertus, nos Pères du conseil, qui voulaient qu'on enseignât une doctrine uniforme dans nos collèges, le prièrent d'examiner la morale et la physique de 3 auteurs et d'en retrancher les questions qui pouvaient faire du bruit, en lui disant qu'ils le chargeaient de ce soin, préférablement à tout autre, dans la confiance qu'ils avaient dans ses lumières, son discernement, sa sagesse, son exactitude.

On le chargea aussi le 3 février 1678 d'examiner les réponses de plusieurs Pères de l'Oratoire, qu'on avait consultés sur ce règlement de doctrine.

Il fut souvent député à nos assemblées. Il assista entr' autres à celle de 1690, où le P. de Ste Marthe fut si maltraité et qui se termina par le faire exiler à S. Paul aux Bois. La douleur que le P. Fauconnier ressentit des divisions qu'il vit régner alors, lui donnèrent, comme il le dit lui-même, le coup de la mort. Et il mourut en effet aux Vertus le 21 oct. 1690.

Il travaillait depuis 15 ans à un ample traité de la grâce, où il avait recueilli les témoignages d'une infinité de bons auteurs en faveur de la grâce efficace. Il y réfutait solidement, les Pères Thomassin, Leporcq. L'ouvrage,

qui devait contenir 3 vol. in f° était déjà sous presse, quand Monsieur de Paris en fut averti. Il voulut savoir de nos Pères ce qui en était et souhaita qu'on le lui remît pour le faire examiner, s'offrant de le faire imprimer avec privilège si les réviseurs thomistes par les mains desquels il s'engageait de le faire passer, n'y trouvaient que le pur thomisme. Mais nos Pères ne purent le satisfaire, n'ayant pas le mss en leur pouvoir; et, quand ils l'auraient eu, il n'y a guère d'apparence qu'ils eussent donné dans un piège aussi grossier.

L'ouvrage avait été confié au P. Quesnel, alors retiré en Flandre pour y être imprimé. Nos Pères le surent et la faction moliniste de l'Oratoire en redoutait tellement la publication que le roi, ayant pris Mons en 1691, à peine eut-il mis le pied dans cette ville qu'il recommanda à M. de Louvois d'y faire une exacte recherche des écrits du Père Faucounier. Heureusement, nos Pères de Mons, qui furent mandés pour cela, ne l'avaient point et n'en avaient point entendu parler. Mais, comme s'en plaignit le P. Dicquery, comme on ne douta pas que plusieurs Pères de l'Oratoire de France n'eussent grande part à cette recherche, et qu'on soupçonna même le Conseil de l'Oratoire, cela produisit le plus mauvais effet pour nous dans tout ce pays où il avait été question de nous employer. Quand on enleva les papiers du P. Quesnel, un heureux hasard voulut que le Traité du P. Faucounier ne s'y trouvât pas, le P. Quesnel l'ayant prêté pour lors à un de ses amis.

M. Petitpied assura en 1723 le P. Batterel que ce traité était en lieu sûr et en France. Ce Père conjecture qu'il était entre les mains de M. Petitpied lui-même qui avait hérité des papiers du P. Quesnel. M. Petitpied ajoutait que le fond de cet ouvrage, qui était en latin, était une excellente réfutation du système du P. Thomassin sur la grâce. C'est ce que dit M. Arnauld dans une lettre à M. du Vaucel : « Nous avons entre les mains un traité de la grâce d'un très savant prêtre de l'Oratoire, nommé le P. Faucounier, qui est mort il y a 4 ou 5 mois. Le P. Thomassin y est réfuté d'une manière admirable. Nous travaillons à le faire imprimer le plus tôt qu'il se pourra.

(Extraits du P. Batterel)

Jean Faucounier enseignait la théologie à Saumur en 1665. On lui attribue un traité de la grâce qui est encore mss. qui avait mérité l'approbation d'Antoine Arnaud, docteur de Sorbonne. Ce savant homme regardait ce traité comme le plus bel ouvrage et le plus exact qui eût été composé sur cette matière. Le P. Quesnel avait été chargé de le donner au public. On a craint pendant longtemps qu'il n'eût été enlevé avec ses autres papiers; mais on assure qu'il a échappé au naufrage. Il est apparemment entre les mains des héritiers du P. Quesnel.

(Lettre de Bougerel au P. Batterel)

T. VI. p. 116 d'Adry

Moréri : supplément pour 1732 =

Il entra à l'Oratoire en 1648 et ordonné prêtre en 1653. Il s'appliqua particulièrement à la théologie qu'il a enseignée pendant plus de 25 ans, d'abord à Nantes, puis à Saumur et enfin à Paris. Il était lié d'amitié et de sentiments avec les plus célèbres théologiens de son temps et M. Arnauld en parle avec éloge dans ses Lettres. Il n'a jamais rien fait imprimer; mais il a laissé un traité de la grâce en 3 vol in f° qui a été loué par tous ceux qui en ont eu communication. Il y a recueilli avec exactitude tous les témoignages de l'antiquité en faveur de la grâce efficace par elle-même et réfuté le P. Thomassin, son confrère. Plusieurs années avant sa mort, il s'était retiré au séminaire de N.D. des Vertus, près de Paris, et ce fut là qu'il composa le grand traité dont nous venons de parler. Il y est mort le 21 oct. 1690 âgé d'environ 60 ans. Il était né à Limoges

---

Richard Simon = Isaac de Lapeyrère, étant à l'article de la mort, un théologien de l'Orat, qui se nommait, ce me semble, le P. Faucounier, le pressa un peu vivement sur ses Préadamites et sur son rappel des Juifs. Ce Père, dit-on, voulait l'obliger à rétracter sincèrement ce qu'il avait avancé sur ces matières; mais il évita de le faire et comme il se vit un peu pressé, il dit à celui qui le pressait de la sorte ces paroles de S^t Jude : « Hi blasphemant quaecumque ignorant. »

Cloyseault : Ménologe p. 194-197 =

Le Père Jean Fauconnier était du pays de la Marche dans le diocèse de Limoges. Il a rendu de grands services à la Congrégation, car il a enseigné pendant plusieurs années les humanités, la philosophie et la théologie. Il avait beaucoup de lecture et d'érudition, mais sans vanité et sans ostentation. Car, à moins qu'il n'y fût obligé en enseignant, ou qu'il ne fût interrogé sur quelque point de doctrine, il ne parlait jamais de science. La simplicité et la modestie reluisaient dans toute sa conduite. A le voir, sans le connaître, on ne l'aurait jamais pris pour un homme d'une aussi profonde érudition qu'il était. Il fuyait les compagnies et il aimait la retraite. Quelque grande que fût sa science, il avait encore plus de piété. Il était vivement touché de toutes les grandes vérités de l'Evangile. Et il y avait peu d'hommes qui sût mieux sa religion que lui. Ce qui le rendait humble, détaché des créatures, appliqué à la prière, craignant extrêmement les jugements de Dieu et charitable envers tout le monde. Il aimait les pauvres jusqu'à se dépouiller de ses propres habits pour les en revêtir, lorsqu'il n'avait pas autre chose à leur donner. On l'a surpris souvent pendant les hivers très rigoureux sans chemisette et sans haut de chausses, parce qu'il avait donné les siens aux pauvres. Et si on ne s'en était aperçu par hasard, il aurait passé de la sorte tout l'hiver sans en rien témoigner, joignant en même temps la mortification à la charité. Aussi était-ce une de ses maximes que les aumônes, sans la mortification, servaient à la vérité beaucoup aux pauvres qui sont les membres de J.C ; mais profitaient peu aux riches.

Dieu, sur la fin de ses jours, l'affligea de la cruelle et douloureuse maladie de la pierre. Quelque violentes que fussent ses douleurs, il les souffrit pendant longtemps avec une patience inconcevable sans en rien témoigner. Mais, à la fin, le mal vint jusqu'à un tel excès qu'il ne put plus le cacher. L'unique remède était la sonde et la taille. Son grand amour pour la pureté ne put jamais souffrir qu'on lui appliquât ni l'un, ni l'autre de ces deux remèdes. Job, sur son fumier, n'était pas plus digne de compassion que ce saint prêtre dans la violence de ses douleurs. On lui voyait tomber des yeux de grosses larmes sans prononcer d'autres paroles que : « Dieu soit béni ! » – « Si addas dolorem, adauge patientiam » et plusieurs autres semblables que sa piété lui mettait en la bouche.

Il demanda les derniers sacrements ; mais, avant que de les recevoir, il remercia N.S du bienfait inestimable de sa vocation à l'Oratoire, lui demanda pardon de toutes les fautes qu'il y avait faites et ensuite, s'adressant au Père supérieur et à tous les autres Pères de la Communauté, il leur demanda pardon du scandale qu'il leur avait donné par sa mauvaise conduite. Il les conjura de prier Dieu pour sa pauvre âme qui allait bientôt paraître au terrible jugement de Dieu pour recevoir l'arrêt décisif de son éternité et surtout de le recommander beaucoup à la Ste Vierge à qui il avait eu toute sa vie une particulière confiance.

Ainsi mourut ce bon prêtre dans la maison de N.D. des Vertus le 21 octobre 1690.

Bonardi : Bibliothèque des écrivains de la Congrégation de l'Oratoire de France, p. 321 =

Jean Fauconier enseignait la théologie à Saumur en 1665. On lui attribue un Traité de la grâce, qui est encore manuscrit et qui avait mérité l'approbation d'Antoine Arnauld, docteur de Sorbonne. Ce savant homme regardait ce traité comme le plus bel ouvrage et le plus exact qui ait été composé sur cette matière. Le P. Quesnel avait été chargé de le donner au public. On a craint pendant longtemps qu'il n'eût été enlevé avec ses autres papiers ; mais on assure qu'il a échappé au naufrage. Il est apparemment entre les mains des héritiers du P. Quesnel
(Note du P. Bougerel)

C'est ce que je trouve fort bien expliqué dans les écrits d'un habile théologien en ces termes : sicut natura... etc et en note on lit : « Le P. Faucomier de l'Oratoire dont on a de savants écrits sur la matière de la grâce contre le P. Thomassin, qui n'ont pas encore été rendus publics

(Arnauld : Réfutation de la grâce générale, T. II. p. 320.)

104

R. P. BOUGEREL
Biblioг-Orat. T 1,p 345
Ms. de Montpellier
N° de la notice : 104

Jean Fauconnier

né à Limoges, a rendu de grands services à la Cong[régati]on, car il a enseigné pendant plusieurs années les humanités la philo et la théologie. Il avait beaucoup de lecture et d'érudition; mais sans vanité ni ostentation; car, à moins qu'il n'y fût obligé en enseignant, ou qu'il ne fût interrogé sur qq point de doctrine, il ne parlait jamais de science. La simplicité et la modestie reluisaient dans toute sa conduite. Qui le voyait sans le connaître, ne l'eût jamais pris pour un homme d'une aussi profonde érudition. Il fuyait la compagnie, aimait la retraite. Quelque grande que fut sa science, il avait encore plus de piété. Il était véritablement touché de toutes les grandes vertus de l'Evangile. Peu d'hommes servaient mieux que lui sa religion. Il craignait extrêmement les jugements de Dieu. Il aimait les pauvres jusqu'à se dépouiller pour eux. Souvent il leur donnait ses chemises, et, si on ne s'en fût aperçu, il aurait passé tout l'hiver sans en rien témoigner. Dieu, sur la fin de ses jours, l'affligea de la pierre. Quelques violentes que fussent ses douleurs, il les souffrit pendant longtemps avec une patience inconcevable sans en rien témoigner à personne. Enfin, le mal vint jusqu'à un tel excès qu'il ne put plus le cacher. L'unique remède était la sonde et la taille. Mais son grand amour pour la pureté ne put jamais souffrir qu'on lui appliquât ni l'un ni l'autre. Job sur son fumier n'était pas plus digne de compassion que ce prêtre vertueux dans la violence de ses douleurs. On lui voyait tomber de ses yeux de grosses larmes. Il disait alors : « Que Dieu soit béni. Domine Jesu, si addas dolorem, adauge patientiam ; hic ure, hic seca modo in aeternum parcas. » Il demanda les derniers sacrements. Mais avant que de les recevoir, il remercia N.S. du bien ineffable de sa vocation. Ensuite, s'adressant au P. Supérieur et à toute la communauté, il leur demanda pardon du scandale qu'il leur avait donné par sa mauvaise conduite, et les conjura instamment de prier Dieu pour son âme qui allait bientôt paraître au jugement de Dieu pour recevoir l'arrêt décisif de son éternité. Sa mort arriva peu après à N.D. des Vertus le 21 oct. 1690.

Ouvrages :

I Mss. Traité sur la grâce. M. Arnauld dans sa lettre 566 T. VI parle ainsi de cet ouvrage :

« Nous avons entre les mains un traité sur la grâce d'un très savant prêtre de l'Oratoire, nommé le P. Fauconnier qui est mort il y a onze mois. Le P. Thomassin y est réfuté d'une manière admirable. Nous travaillons à le faire imprimer le plus tôt qu'il se pourra. »

On ne sait ce qu'est devenu ce mss. On crut qu'il avait été enlevé avec les mss du P. Quesnel ; mais on dit ensuite que non, et qu'il était entre les mains de ce Père.

No 6286. 1864

Jonas Colin

Bureau des 5 Cong

6/6

Batterel III 422-426

LIV. — Le Père Jean Faulconnier.

Entré en 1648, mort en 1690.

Le Père Faulconnier, natif de Limoges, fut reçu dans l'Oratoire en 1648 à l'Institution de Lyon (1), ordonné prêtre en 1653, et mourut à la maison des Vertus le 21 décembre 1690 (2), âgé d'environ 60 ans (3).

C'était un homme fort simple dans ses manières, grand amateur du silence et de la retraite, fort studieux, profond et consommé dans les sciences ecclésiastiques, qui enseigna la théologie pendant plus de 25 ans dans nos meilleures écoles, à Mantes, à Saumur, à Saint-Magloire et à la maison de Paris (4).

En 1677, demeurant aux Vertus, et nos Pères du Conseil ayant formé le projet de faire enseigner dans tous nos collèges une doctrine uniforme, ils lui adressèrent la morale et la physique de trois auteurs, le priant de les examiner et d'en retrancher les questions qui pourraient faire du bruit, et lui disant qu'ils le chargeaient de ce soin préférablement à tout autre, dans la confiance qu'ils avaient dans ses lumières, son discernement, sa sagesse et son exactitude.

Autre lettre du Conseil du 3 février 1678 pour le prier d'examiner diverses lettres et avis de quelques uns de nos Pères consultés sur les règlements de doctrine que nous

(1) *Catalogue universel.*

(2) *Nécrologe.*

(3) *Mémoire mss. de M. Petitpied.*

(4) *Registre du Conseil.*

voulions faire pour tous les philosophes de l'Oratoire, et d'en venir faire ensuite son rapport au Conseil.

Le cas qu'on faisait de lui dans toute la Congrégation, malgré la simplicité de ses mœurs et de ses manières, comme d'un homme des plus capables, des plus sensés et des plus affectionnés à la congrégation, le fit souvent choisir pour être député à nos assemblées. Il assista entre autres à celle de 1690, où l'on inquièta tant le Père de Sainte-Marthe, et qui se termina à le faire exiler à Saint-Paul-aux-Bois, et la douleur que le Père Faulconnier ressentit des divisions, qu'il y vit règner, et des tristes effets qui en furent la suite, lui donna le coup de la mort, avouant qu'il en était blessé au vif, et qu'il n'y pourrait survivre (1) : ce qui ne manqua pas d'arriver, étant mort aux Vertus le 21 décembre 1690.

Il y travaillait depuis 15 ans à un ample *Traité de la grâce*, où il avait recueilli le témoignage d'une infinité de bons auteurs en faveur de la grâce efficace (2). Il y réfutait solidement le Père Thomassin, le Père Le Porcq et les autres auteurs du même parti. L'ouvrage, qui devait contenir trois volumes in-folio, était déjà sous la presse, quand M. l'archevêque de Paris en fut averti. Il voulut savoir de nos Pères ce qui en était, et souhaita qu'on le lui remît pour le faire examiner, s'offrant de le faire imprimer publiquement, avec privilège, si les reviseurs thomistes, par les mains de qui il s'engageait de le faire passer, n'y trouvaient que le pur thomisme; mais nos Pères n'étaient pas en état de le satisfaire n'ayant pas le manuscrit en leur puissance ; et quand ils en auraient été les maîtres, il n'y a pas apparence qu'ils eussent donné dans ce piège et fait leur confidence au renard.

C'est au Père Quesnel, alors retiré en Flandre, que l'ouvrage avait été confié pour être imprimé dans ce pays-là.

(1) *Mémoire mss. de M. Petitpied.*

(2) Simon, *Avis import. à M. Arnauld*, p. 3.

M. de Paris le sut, et la faction moliniste en redoutait tant la publication, et se faisait une affaire si sérieuse de l'arrêter que, quand le feu roi prit Mons en 1691, à peine eut-il mis le pied dans cette place, qu'il recommanda à M. de Louvois d'y faire une exacte recherche des écrits du Père Foulconier. Nos Pères de Mons furent effectivement mandés, et, de la part du roi leur fut ordonné de remettre ce traité qu'on avait averti Sa Majesté qu'ils allaient faire imprimer (1). Il arriva heureusement qu'ils purent protester sans mentir qu'ils ne l'avaient pas, et qu'ils ne savaient même ce que c'était, (le Père Quesnel demeurant à Bruxelles avec M. Arnauld et non avec eux); et, par une autre aventure non moins heureuse, que quand on enleva sa fameuse cassette, qui fut saisie avec sa personne, le traité échappa encore à cette capture, étant alors entre les mains d'un ami à qui le Père Quesnel l'avait prêté. Nos Pères de Flandre ont cru que ce coup partait de la faction qui était alors parmi nous, c'est-à-dire des disciples du Père Thomassin, ou des politiques timides qui craignaient le bruit que cet ouvrage pourrait faire. « *A peine le Roi se fut-il rendu maître de cette ville, que des particuliers de la Congrégation trouvèrent moyen de faire agir les ministres de Sa Majesté pour nous inquiéter au sujet d'un livre, dont nous n'avions jamais entendu parler, et dont nous n'avons encore aucune connaissance. Je vous avoue que cette démarche n'a pas fait honneur aux auteurs, qui se croient combattus dans cet ouvrage, et que le bruit de l'enquête, qui s'en est faite ici, s'étant répandu dans ce pays et dans celui du Liège, des plus sages magistrats de cette dernière ville, et qui ont le plus à cœur notre établissement, en ont conçu de l'indignation con-*

(1) Arnauld, *Lettre à Du Vaucel* 566, T. VI. « Nous avons entre les mains un *Traité de la grâce* d'un très savant prêtre de l'Oratoire de France, nommé le Faulconnier, qui est mort, il y a quatre ou cinq mois. Le P. Thomassin y est réfuté d'une manière admirable. Nous travaillons à la faire imprimer le plus tôt qu'il se pourra. »

tre les auteurs et du dégoût contre l'Oratoire de France ; car ils ont cru que les supérieurs y avaient quelque part : Sont-ce là des voies théologiques, disent-ils, *et un moyen honnête de soutenir son sentiment ? S'ils ont raison, qu'ils le fassent voir par de bonnes réponses ; et s'ils ont tort, quelle justice d'employer les puissances temporelles et les voies de fait pour empêcher qu'on n'écrive contre eux, pendant qu'ils ont la liberté de faire imprimer toute sorte de livres en faveur de leurs opinions ?* (1)

Aussi Monsieur Petitpied m'a-t-il assuré en 1723 que je n'en fusse nullement en peine, que les volumes étaient alors en France en de bonnes mains ; et j'ai compris que c'étaient les siennes, comme ayant hérité des papiers du Père Quesnel. Il m'ajouta que le fonds de cet ouvrage, qui est en latin, est une réfutation fort solide des mémoires du Père Thomassin sur la grâce, c'est-à-dire du système, qui en fait consister l'efficacité dans la collection de plusieurs, dont aucune n'est efficace en particulier, et qui le sont toutes ensemble ; et qu'il n'oublie pas aussi de donner sur les doigts à ceux qui la mettent dans la congruité, et aux purs molinistes ; mais que son objet principal est la réfutation du Thomassinisme. J'appris aussi que M. l'abbé Duguet en faisait grand cas.

---

(1) Piquery, *Lettre au P. Thorentier* du 4 avril 1691.

Bibliographie
Oratorienne.

Fauconnier (Jean), naquit à Limoges vers l'an 1630. Il entra en 1648 dans la congrégation de l'Oratoire et fut ordonné prêtre en 1653 ; il s'appliqua particulièrement à la théologie, qu'il enseigna pendant plus de 25 ans à Nantes, à Saumur, enfin à Paris. Le P. Fauconnier était uni par les liens de l'amitié et des sentiments avec les plus célèbres théologiens de son temps. Le célèbre Arnaud en parle avec éloge dans ses lettres. Il n'a jamais rien fait imprimer. Plusieurs années avant sa mort, il se retira au Séminaire de Notre-Dame-des-Vertus, près Paris. Là, il composa un Traité de la Grâce, en 3 volumes in fol°. Cet ouvrage, où sont recueillis avec exactitude tous les témoignages de l'antiquité en faveur de la grâce efficace par elle-même, et où le P. Thomassin est réfuté, a été loué par tous les théologiens à qui on l'a communiqué. Il est mort dans le Séminaire où il s'était retiré, le 21 octobre 1690, âgé d'environ 60 ans.

(Biographie des hommes illustres du Limousin d'après un manuscrit de Nadaud (1))

IESVS MARIA
COLLECTION DU P. INGOLD

Dans la notice qu'il consacre au P. Lejeune, — M. Lefranc

---

(1) Le savant abbé Joseph Nadaud, né à Limoges en 1712, mort le 5 octobre 1775, a laissé de nombreux manuscrits relatifs à l'histoire du Limousin et notamment 6 cahiers in-folio de notes sur les hommes illustres de cette province.

M. Laforest parle incidemment de J. Franconnier :

« Jean Franconnier, né à Limoges en 1630, entré
« à l'Oratoire en 1648, et ordonné prêtre en 1653,
« <u>publia</u> par la suite un <u>traité sur la grace</u> en deux
« volumes in-folio. Je ne connais pas cet ouvrage ;
« mais l'auteur obtint les suffrages d'Antoine Arnaud,
« et pareille approbation doit évidemment le signaler
« aux censures des docteurs orthodoxes. »

(<u>Limoges au XVII^e siècle</u>, pag. 568.)

Le <u>traité sur la grace</u> ou <u>de la grace</u>, a-t-il réellement été publié ? M. Laforest a-t-il trouvé des renseignements particuliers à ce sujet ?

Il peut se faire qu'il n'ait vu que la Biographie Limousine, (publiée plusieurs années avant son livre), ou le manuscrit de Nadaud.